

# ONEX → Magazine

n° 60 | Avril 2015



## DOSSIER / Jardiner pour la biodiversité



**PAROLE À...** Antonio Hodgers, Conseiller d'État – **ACTUALITÉ** Nouvelles de la commune en bref – **CULTURE** Au programme des Spectacles Onésiens – **ÉNERGIE** Le Service bâtiments et locations reçoit le Prix energo CO<sub>2</sub> – **ESPACES VERTS** Inauguration du parc du Gros-Chêne – **AIDE AU DÉVELOPPEMENT** Opération Solidarcom cycle d'orientation du Marais – **SPORT** Genève SynchrO – **POLITIQUE** Conseil municipal de mars 2015 – Groupes politiques du Conseil municipal – **AGENDA** Du 13 avril au 19 mai 2015



# SOMMAIRE

♥	PAROLE À... Antonio Hodgers, Conseiller d'État	3
📢	ACTUALITÉ Nouvelles de la commune en bref	5
🎵	SPECTACLES ONÉSIENS Au programme des Spectacles Onésiens	7
🏠	ÉNERGIE Le Service bâtiments et locations reçoit le Prix energo CO <sub>2</sub>	8
📁	DOSSIER Jardiner pour la biodiversité	10
🌱	ESPACES VERTS Inauguration du parc du Gros-Chêne	12
🌍	AIDE AU DÉVELOPPEMENT Opération Solidarcom cycle d'orientation du Marais	14
🏆	SPORT Genève SynchrO	15
❓	POLITIQUE Conseil municipal	16
❓	POLITIQUE Mouvement Citoyen Genevois – Parti Libéral-Radical	18
❓	POLITIQUE Parti Démocrate-Chrétien	19
📅	AGENDA 13 avril au 19 mai 2015	20



La rencontre Charte des Jardins du 7 mars 2015, salle Le Manège, a connu un beau succès avec une centaine de participants (article pages 10 et 11)

#### IMPRESSUM MAGAZINE DE LA VILLE D'ONEX

N°60 - Avril 2015

Prochaine parution : Mai 2015

Mairie d'Onex / Ch. Charles-Borgeaud 27 / 1213 Onex

Tél. 022 879 59 59 / Courriel : mairie@onex.ch

Du lundi au vendredi : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 17h (16h30 le vendredi)

#### COMITÉ DE RÉDACTION

Éditeur responsable de la publication : Conseil administratif de la Ville d'Onex

Ligne éditoriale et coordination : Pierre Olivier / Tél. 022 879 59 59 / p.olivier@onex.ch

Rédaction : Pierre Olivier, Anne Buloz, Joël Bianchi, Carine Papp, Emmanuel Blandenier,

Cyrille Schnyder, Isabelle Sanz, Anja Würffel, Martyna Olivet.

Graphisme : Sophie Neboux

#### CRÉDITS PHOTOS

Anne Buloz, Amandine Mendo, Pierre Olivier, Shutterstock

#### IMPRESSION

Impression sur papier Cyclus Print, FSC et 100% recyclé

Imprimerie : SRO - Kundig / Tirage : 8'850 exemplaires



## Parole à Antonio Hodgers

Antonio Hodgers est Conseiller d'Etat chargé du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE). La Ville d'Onex est régulièrement en interaction avec le DALE, pour des questions de logement et d'aménagement, notamment dans le cadre de la récente validation du Plan directeur communal. Nous nous intéresserons plus particulièrement ici à la question de l'énergie. Propos recueillis par Pierre Olivier.

### Pour Antonio Hodgers, l'écologie d'aujourd'hui, c'est la politique sociale de demain

Pour contextualiser la problématique de l'énergie, Antonio Hodgers fait la réflexion suivante : *Notre génération est engagée dans une transformation fondamentale de notre société qui vise à vivre mieux en consommant moins. Si nous ne le faisons pas aujourd'hui, nos enfants le paieront très cher demain.*

*Le développement durable doit être envisagé comme un véritable projet de société. Il s'agit là d'un défi global et planétaire, qui se décline à plusieurs niveaux, dont celui des communes. Car c'est bien dans des contextes de proximité que se jouent beaucoup d'enjeux du développement durable et de la politique énergétique à mettre en place.*

### La Ville d'Onex donne l'exemple

Antonio Hodgers évoque l'objectif de Société à 2000 Watts, qui consiste à ne pas consommer plus que ce que la nature nous met à disposition. C'est justement l'objectif que vise la politique énergétique de la Ville d'Onex, sur la base de son concept énergétique territorial élaboré en 2013.

À ce propos, le Conseiller d'État relève le fait que *la Ville d'Onex donne la preuve que l'écologie n'est pas un luxe réservé qu'aux riches. Bien au contraire, elle a d'autant plus sa place dans les milieux modestes, car on peut vivre bien en consommant moins,*

*donc en dépensant moins. Même les communes à revenus modestes peuvent être leader dans ce domaine et Onex en est la preuve.*

L'écologie commence par une gestion rationnelle de l'énergie, et ce à tous les niveaux, avec en priorité l'optimisation du fonctionnement des installations de production de chaleur et de consommation d'électricité et d'eau. La preuve par l'action : le Service bâtiments et locations de la Ville d'Onex vient de recevoir le Prix energo CO<sub>2</sub>, récompensant les économies d'énergie et d'eau réalisées dans les 29 bâtiments du patrimoine communal (voir article pages 8 et 9), et ce avec un minimum d'investissement financier.

### Une législation énergétique toujours plus contraignante

L'Office cantonal de l'énergie (OCEN) est chargé de mettre en œuvre La loi sur l'énergie (voir encadré sur la LEn) pour atteindre les objectifs de réduction de consommation d'énergie.

*Nous entrons désormais dans une phase planifiée depuis 20 ans, en passant des droits (incitations) aux devoirs (obligations). Les gouffres énergétiques vont être proscrits, par le biais d'amendes et de pressions de la part de l'État.*

Jusqu'il y a peu, les outils de la politique énergétique consistaient à fixer les normes et à encourager les campagnes d'assainissement, notamment par le biais de subventions. Désormais, il n'est plus permis pour un bâtiment de consommer annuellement plus de 900 MJ/m<sup>2</sup> et ceux consommant plus de 800 MJ/m<sup>2</sup> doivent être optimisés. Ces obligations concernent 3% des bâtiments du parc genevois. *Au fil du temps, la norme évoluera vers des fourchettes de consommation de plus en plus basses et les subventions seront accordées à titre plus exceptionnel. Les propriétaires ont donc tout intérêt à profiter des avantages d'aujourd'hui pour éviter d'être pénalisée demain.*

**L'État s'engage aux côtés de la Ville d'Onex dans le cadre d'une opération pilote**

Dans le cadre de son plan d'action 2014-2017 Cité de l'énergie, la Ville d'Onex a engagé une action ambitieuse, de concert avec le DALE. Le 6 mai 2014, Antonio Hodgers et Ruth Bänziger ont invité les propriétaires et régisseurs des bâtiments locatifs de la Cité d'Onex à collaborer dans le cadre d'une étude typologique des bâtiments. Aujourd'hui, 60% d'entre eux adhèrent à cette action, encadrée par l'OCEN d'une part, et par le service des relations communales, de la communication et du développement durable d'Onex d'autre part (SRD).

Le principe consiste à établir sept catégories de bâtiments, l'audit d'un bâtiment représentatif de chacune des catégories servant de référence pour les autres bâtiments de la même catégorie. Ainsi, les propriétaires disposeront d'une pré-étude qu'ils n'auront pas à financer à l'avenir, mais aussi d'accès facilités aux subventions et de procédures administratives simplifiées. Si bien que tout le monde a tout à y gagner, avec en point de mire l'assainissement énergétique des bâtiments. Le Groupe énergie de l'Université de Genève, les sections « architecture » et « ingénierie du bâtiment » de la Haute école de paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA), et la société Signa-Terre sont mandatés pour la réalisation de cette étude, aux côtés de spécialistes de l'OCEN et de représentants de la Ville d'Onex (l'urbaniste et le chef du SRD).

**LÉGISLATION EN MATIÈRE D'ÉNERGIE À GENÈVE (Len ou L 2 30)**

La politique énergétique du DALE, pilotée par l'Office cantonal de l'énergie, est désormais entrée dans une phase décisive. Depuis 2010, le calcul de l'indice de dépense de chaleur (IDC) est obligatoire dans tous les bâtiments, sauf dans les locatifs de moins de cinq preneurs de chaleur.

Sur cette base, les propriétaires sont obligés de prendre des mesures, dès que l'indice dépasse 600 Mj/m<sup>2</sup> et ce de façon de plus en plus contraignante en fonction de la progression de cet indice, selon l'échelle suivante :

◆ **IDC supérieur à 600 Mj/m<sup>2</sup>** : Obligation de mettre en place un décompte individuel des frais de chauffage pour les bâtiments construits avant 1993.

◆ **IDC compris entre 800 et 900 Mj/m<sup>2</sup>** : Obligation de procéder à un audit énergétique aux frais du propriétaire dans un délai d'une année, et de mettre en œuvre des actions rentables dans un délai de moins de trois ans.

◆ **IDC dépassant 900 Mj/m<sup>2</sup>** : Obligation de procéder à un audit énergétique aux frais du propriétaire dans un délai d'une année, et de mettre en œuvre des actions permettant de baisser l'IDC en deçà de 900 Mj/m<sup>2</sup> dans un délai de moins de cinq ans.

Des amendes, pouvant aller jusqu'à Fr. 60'000.- peuvent pénaliser tout propriétaire qui ne respecte pas ces obligations.

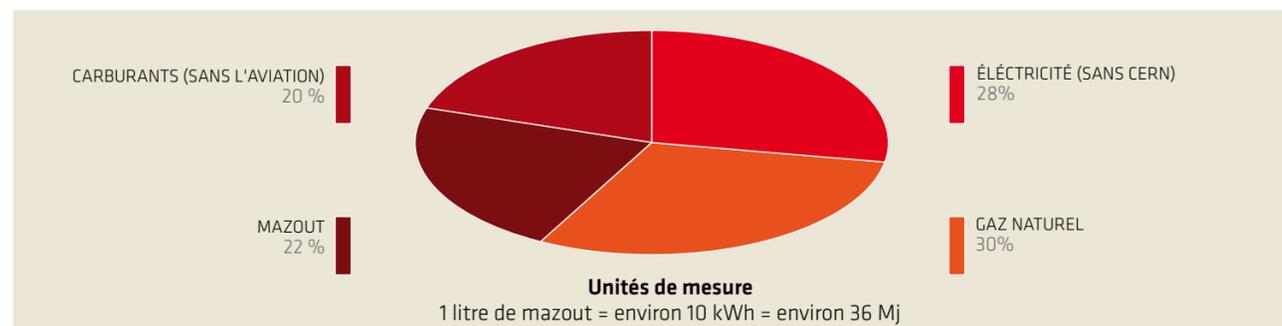
D'ici janvier 2016, les simples vitrages doivent avoir été adaptés ou remplacés pour offrir des performances énergétiques conformes à la norme SIA 380/1 (soit comme des doubles ou triples vitrages performants). Cet assainissement découle d'une obligation datant de 1989.

Cette action est financée par le Canton de Genève. Elle illustre bien le fait que ce défi ne peut être relevé que par le biais d'un partenariat public-privé. Si le privé se place en amont de la démarche, en leader, il bénéficie de subventions et de solutions administratives performantes. Les propriétaires onésiens ont la chance de pouvoir bénéficier de ces avantages, car le projet d'Onex est pilote dans le canton. Ils ont donc tout intérêt à prendre ce train-là, plutôt que de s'exposer aux délais limites qu'impose la loi et au cortège d'obligations, voire d'amendes qu'elle sous-tend.

Antonio Hodgers salue cette initiative de la Ville d'Onex qui consiste à prendre les devants, en offrant cette opportunité unique aux propriétaires de la commune.

**« Top runner »**

« Top runner » est un principe inscrit dans la constitution japonaise, qui consiste à créer puis stimuler l'émulation. C'est un peu ce que fait l'État aujourd'hui entre la carotte des mesures d'accompagnement et le bâton de la législation. Ce n'est pas parce que l'énergie est extraordinairement bon marché aujourd'hui qu'il faut oublier les enjeux de demain que nous devons anticiper le plus possible. À terme, les ressources énergétiques fossiles tendront nécessairement vers une raréfaction. Dans ce contexte, la politique de l'autruche n'est plus de mise et les dirigeants politiques doivent prendre toutes leurs responsabilités devant cet enjeu majeur.



Le chauffage des bâtiments représente plus de la moitié – 22% de mazout plus 30% de gaz naturel – du bilan énergétique genevois. Source : OCSTAT | [http://www.ge.ch/statistique/graphiques/affichage.asp?filtreGraph=08\\_02&dom=1](http://www.ge.ch/statistique/graphiques/affichage.asp?filtreGraph=08_02&dom=1)

# ACTUALITÉ

**Exposition au Café Communautaire**

Le Service jeunesse action communautaire (SJAC) met régulièrement à disposition des artistes d'Onex les murs du Café Communautaire.

Le Café Communautaire, situé en plein cœur d'Onex-Cité, est un lieu de passage, d'échange et de rencontre. Idéal pour faire l'expérience d'une première exposition. Les artistes qui le souhaitent sont reçus par l'équipe éducative qui les accompagne de l'organisation à la réalisation de l'évènement.

Dans un esprit non commercial et convivial, le Café Communautaire accueille au quotidien des adultes, des familles et des adolescents qui participent aux activités proposées ou simplement qui passent pour boire un café. Si vous souhaitez exposer vos productions artistiques, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

La prochaine exposition, aura lieu du 21 avril au 8 mai prochain et s'intitule « Regards, sauvés par les couleurs ». Venez découvrir et partager avec les artistes, Anne et Cristelle, un moment convivial lors du vernissage qui aura lieu le 28 avril dès 19h00 au Café Communautaire.

*Emmanuel Blandenier,  
Responsable de l'équipe éducative*

**Informations**

Service jeunesse et action communautaire (SJAC),  
Maison Onésienne, rue des Evaux 2, 1213 Onex ;  
Tél. : 022 879 80 20 ; Courriel : sjac@onex.ch ;  
SJAC sur Facebook et [www.onex.ch](http://www.onex.ch)  
Bus 2, 19 : arrêt Maison Onésienne

**Réception**

Ouvert du lundi au vendredi (8h-12h et 14h-22h)

**Café Communautaire & Up-Ados**

Ouvert mardi et jeudi (16h-21h),  
mercredi (14h-21h) et vendredi (16h-22h30)

**Vide-grenier de Cressy**

Vive le 19 avril ! Ah oui, et pourquoi ?

Eh bien parce que les fourmis orange de l'AHC (association des habitants de Cressy) vont se plier en quatre pour mettre le quartier de Cressy en ébullition, avec son grandiose vide-grenier !

130 tables remplies de bibelots, livres, CD, habits, petits meubles, jeux, affaires pour bébés, vaisselle et encore tant d'autres choses que nous avons oubliées ! Cela, il faut absolument le voir pour le croire, vous ne serez pas déçus !

Le préau de l'école de Cressy, rue Edouard-Vallet 16, va grouiller de monde entre 10h et 16h.

Vous pourrez aussi profiter de la buvette que les fourmis auront saturée de bonnes choses telles que hot-dogs, salade de coleslaw, pizzas, sandwichs, crêpes, glaces, brochettes de bonbons et boissons. Il n'y aura pas que le préau qui sera rempli, les trottoirs et les places de parkings seront aussi bondés. Nous vous suggérons de venir à pied ou en bus.

*Le comité de l'AHC*





Mariés le 8 février 1963, Lucette et Xavier Cattin ont fêté leur 50 ans de mariage en 2013. Ils sont accompagnés de Ruth Bänziger.



Mariés le 26 février 1965, Anne-Marie et Jean-Pierre Guéron, ont fêté leur 50 ans de mariage. Ils sont entourés de leur famille et de Carole-Anne Kast.

**Dimanche 26 avril**  
**Le Centre intercommunal des Evaux**  
**dédie une journée aux familles**

Poneys, châteaux gonflables, trampolines, karts à pédales, mur de grimpe, barbes-à-papa, crêpes et autres délices culinaires... Vous l'aurez compris, le Centre intercommunal des Evaux met le paquet pour que les familles passent une journée inoubliable.

**Des activités pour petits et grands**

Outre les divertissements mentionnés, destinés essentiellement aux plus jeunes, la manifestation sera ponctuée d'activités qui séduiront également ados et parents. La *Journée des familles* sera ainsi l'occasion pour le Centre intercommunal des Evaux d'inaugurer son nouveau grand terrain de Beach modulable (4 terrains de volley, 1 de soccer, 1 de rugby, 4 de sandball, 1 de tchoukball), ainsi que ses parcours de BMX

et de Dirt, en partenariat avec l'association Touristes à vélo (TAV) qui fera une démonstration spectaculaire de ce sport acrobatique. Amateurs de frissons, ne manquez pas ce rendez-vous! D'autres animations plus paisibles, comme par exemple le circuit de karts à pédales ou le concours de tirs au but, permettront aux parents de partager des moments privilégiés avec leurs enfants ou petits-enfants. Moments de partage qui pourront également avoir lieu au « coin miam miam », que ce soit autour d'une crêpe ou d'un plat chaud.

**Informations pratiques**

www.evau.ch  
www.facebook.com/fondation.evau;  
(en cas de mauvais temps, la *Journée des familles* est reportée au 31 mai), de 10h à 17h  
**Accès**  
le Centre intercommunal des Evaux encourage la mobilité douce et vous invite à rejoindre le parc en TPG : bus 2 & 19 arrêt Onex-Cité, bus 21 & 43 arrêt Edouard-Vallet, bus 43 arrêt Cressy.



# SPECTACLES ONÉSIENS

**Présentation de la 28<sup>ème</sup> saison**  
**2015-2016 des Spectacles Onésiens**  
Découvrez les spectacles de la nouvelle saison 2015-2016

La présentation sera suivie d'un cocktail. Inscription sur notre site [www.spectaclesonesiens.ch](http://www.spectaclesonesiens.ch) dès le 4 mai 2015.



## CHRISTOPHE ALÉVÊQUE ET SERENA REINALDI

**JEUDI 23 et VENDREDI 24 AVRIL**  
**Humour Salle communale d'Onex 20h30**

Durée: 1 h 15

**2000 ans de mensonge**  
De Christophe Alévêque et Serena Reinaldi avec eux-mêmes.  
Mise en scène, Philippe Sohier.

En exclusivité mondiale, découvrez la véritable histoire de Jésus et de Marie-Madeleine. Une magnifique histoire d'amour très mal racontée depuis plus de 2000 ans! Et si finalement, les récits abracadabrantesques sur ce duo fondateur n'étaient qu'une immense supercherie, fomentée par les hommes dans le but d'échapper à l'aspirateur?! Les religions, les médias, la classe politique, les psy, nous... tous complices de la grande mascarade. Jamais à court d'indignation, Christophe Alévêque râle souvent à bon escient, mettant des coups de pieds dans la fourmilière avec beaucoup de talent et pas mal de culot. Il use avec délectation du poil à gratter qu'il jette au nez du politiquement correct, quitte à être de mauvaise foi. Et Serena Reinaldi, parfaite dans son rôle, n'est pas en reste côté répartie... No tabou, liberté totale! Vous voilà avertis!

Prix des places: 42.-  
AVS, AI, chômeurs, Club Tribune, Unireso: 35.-  
Jeunes de moins de 20 ans, étudiants et apprentis jusqu'à 30 ans: 30.-  
Carte 20 ans / 20 francs: 20.-



## MAGIE? MAGIE!

**DIMANCHE 19 et MERCREDI 22 avril**  
**Clowns Le Manège 14h30**

Durée: 45'

Par la Cie Tricyclett'. Les tentatives désopilantes des deux clowns comme apprentis-magiciens!

Prix des places adultes: 12.-  
Prix des places enfant: 8.-  
(réductions avec le Pass-Futé)

## LA LISTE DE MES ENVIES

**MERCREDI 6 et JEUDI 7 MAI**  
**Théâtre Salle communale d'Onex 20h30**

Durée: 1 h 05

Pièce tirée du livre de Grégoire Delacourt. **Mikaël Chirinian** (adaptation et jeu), **Anne Vaucher** (mise en scène).

Après avoir triomphé en librairie, le bestseller de Grégoire Delacourt a fait le plein au théâtre et au cinéma. Cette version scénique là est une grande réussite et surprend par le choix de la mise en scène : tous les personnages seront joués par un seul comédien. Magistral!

Prix des places: 32.-  
AVS, AI, chômeurs, Club Tribune, Unireso: 28.-  
Jeunes de moins de 20 ans, étudiants et apprentis jusqu'à 30 ans: 23.-  
Carte 20 ans / 20 francs: 20.-



RENSEIGNEMENTS: 022 879 59 99 L'APRÈS-MIDI / BILLETS SUR [WWW.SPECTACLESONESIENS.CH](http://WWW.SPECTACLESONESIENS.CH) / CHÈQUIERS CULTURELS ACCEPTÉS

# Économies d'énergie

## la Ville d'Onex reçoit un prix pour récompenser ses excellents résultats

La Ville d'Onex est un exemple pour toute la Suisse en termes de politique énergétique puisqu'elle est la première commune de notre pays à avoir réduit de plus de 20% les dépenses de chaleur de ses 29 bâtiments communaux. Ses très bons résultats ont été récompensés par l'obtention du Prix energo CO<sub>2</sub>.

C'est le jeudi 26 février 2015, au Café Communautaire, au cours d'une cérémonie officielle qui a réuni le Conseil administratif d'Onex in corpore et différents partenaires privés, communaux et cantonaux, que la Ville d'Onex s'est vu remettre le premier prix energo CO<sub>2</sub>. Cette distinction la récompense pour le concept énergétique développé et les très bons résultats obtenus en moins de cinq ans.

Sous l'impulsion du Conseil administratif de l'époque, la Ville d'Onex s'est intéressée plus spécifiquement à sa consommation énergétique dès 2001, avec l'objectif ambitieux de la société à 2000 watts. En 2010, elle a commencé à travailler avec l'association Energo, spécialisée en efficacité énergétique, puis a créé, deux ans plus tard, un poste de « Monsieur Énergie ». Ce dernier, qui relève chaque semaine les différents compteurs du parc immobilier communal, est quotidiennement sur le terrain, ce qui permet une très grande réactivité lorsque quelque chose ne va pas.

### Des chiffres qui impressionnent

Ces efforts ont porté leurs fruits puisqu'aujourd'hui la Ville d'Onex peut se targuer de résultats très concluants : les économies d'énergie thermique représentent près de 24,4% et celles des installations électriques 9,3%. Les émissions de CO<sub>2</sub> ont par conséquent largement diminué (de 23,3%). « Ce prix est une belle récompense. Avoir obtenu de tels chiffres en si peu de temps est impressionnant et le rapport dépenses/résultats est spectaculaire », se réjouit le Conseiller administratif délégué, Eric Stauffer, rappelant la « volonté politique farouche » qui a donné l'impulsion à ce concept énergétique inédit.

Ces chiffres sont d'autant plus remarquables qu'ils ont été atteints presque sans investissement financier. Ils sont largement dus au suivi mis en place, à un meilleur entretien et à une optimisation des réglages.

Le raccordement de la plupart des chaufferies des bâtiments de la Cité au réseau Cadiom, la pose de trois installations de panneaux photovoltaïques sur des toitures, l'installation d'une chaufferie à bois à l'école de Belle-Cour et le passage du chauffage au mazout à celui à gaz à la Mairie ont également contribué à atteindre les objectifs fixés.

### LA MAISON ONÉSIEENNE : FLEURON EN MATIÈRE D'ÉNERGIE

Ce n'est bien évidemment pas un hasard si cette cérémonie s'est déroulée au Café Communautaire. La Maison Onésienne est l'un des deux bâtiments « modèle » de la Ville d'Onex. Grâce aux travaux de rénovation conséquents réalisés entre 2009 et 2010, la bâtisse a obtenu le label Minergie, décerné exclusivement aux constructions dont les valeurs limites de consommation d'énergie sont faibles.

En raison des travaux onéreux à entreprendre et au vu de son pouvoir d'investissement limité, seules la Maison Onésienne et la crèche « Rondin-Picotin » ont pu être rénovées pour l'heure. Tous les autres bâtiments communaux, construits plus ou moins à la même époque, nécessitent également des rénovations massives. « Nous les réaliserons les unes après les autres, dans la mesure de nos possibilités financières. C'est une problématique difficile à résoudre avec les moyens qui sont les nôtres », conclut Eric Stauffer.

### Possible dans le monde entier

« Onex est un bel exemple! Réussir à diminuer les émissions de CO<sub>2</sub> de plus de 23% avec un investissement financier minime est un message : cela montre que c'est possible partout, dans le monde entier », s'enthousiasme le directeur d'Energo, Jean-Christophe Hadorn. Et ce n'est pas fini puisque la commune vient de lancer une campagne de sensibilisation à l'attention des utilisateurs des bâtiments communaux, des employés de l'administration communale et de l'ensemble de la population onésienne afin que tout le monde se sente concerné.

Une conférence-sandwich sur ce même thème a d'ailleurs rassemblé les employés de la commune à l'issue de la cérémonie officielle. « La Ville d'Onex est riche d'exemples concrets dans le domaine des économies d'énergie. Tout comme le label Cité de l'énergie, ce prix, mérité, est une belle récompense pour le travail réalisé par la commune. Nous sommes fiers de cet engagement.

### DES IDÉES LUMINEUSES

- ❖ Éteindre son écran chaque fois que l'on sort de son bureau car l'économiseur d'écran n'interrompt pas sa consommation d'énergie.
- ❖ Éteindre la lumière dans les pièces non occupées et durant les pauses.
- ❖ Éteindre totalement l'ordinateur, l'écran, l'imprimante et les autres appareils électriques en fin de journée. Les veilles représentent entre 10 et 15% de la facture électrique d'un ménage.
- ❖ Débrancher les chargeurs de téléphone et d'ordinateur portable, qui consomment de l'électricité même lorsqu'aucun appareil n'est en charge.
- ❖ Optimisez la configuration de votre ordinateur.
- ❖ Évitez d'utiliser un chauffage électrique. La plupart des modèles consomment autant qu'un four.

En additionnant les efforts de tous, nous avons une chance d'améliorer l'avenir énergétique pour nos enfants et petits enfants », soutient Françoise Bourgoïn, la Présidente du Conseil municipal.

« La Ville d'Onex joue un rôle d'exemplarité. C'est le meilleur moyen d'inciter les propriétaires privés à passer eux aussi à l'acte. Il est nécessaire qu'ils entrent à leur tour dans cette démarche », déclare la Maire d'Onex, Carole-Anne Kast.

Les sommes importantes en jeu – les économies financières durables réalisées par la Ville d'Onex (chaleur, électricité et eau) se montent à 163'000 francs environ par année entre l'année 2009 et l'année 2013 – pourraient convaincre les propriétaires des nombreux

immeubles de la Cité à se lancer à leur tour dans cette aventure énergétique gagnant-gagnant pour la planète et leur portefeuille.

Anne Buloz



La Ville d'Onex a mis en place une stratégie d'optimisation des installations techniques et un suivi hebdomadaire systématique des consommations d'énergie de l'ensemble de son parc de bâtiments.



# Charte des Jardins : près de 100 personnes réunies pour parler de la biodiversité dans leur jardin

Une centaine d'habitants de la Ville d'Onex ont assisté à la matinée « Jardiner pour la biodiversité » le samedi 7 mars 2015, au Manège. Ils ont, notamment, pris part à plusieurs ateliers à thème afin de mieux connaître les bons gestes à adopter pour préserver la biodiversité urbaine dans les jardins privés.

« C'est un très grand plaisir de savoir qu'il y a un si grand nombre d'Onésiens ayant accès à un jardin intéressés à préserver la biodiversité », s'est réjouie Ruth Bänziger, la Conseillère administrative déléguée, au moment de lancer cette matinée qui a réuni des signataires de la Charte des Jardins, des amateurs de nature en ville, des jardiniers professionnels et des interlocuteurs spécialisés.

La Ville d'Onex est la commune de Suisse romande à compter le plus de signataires à la Charte des Jardins, une vraie contribution à la nature en ville, autre programme dédié à la préservation de la biodiversité, lancé fin 2013. « La commune d'Onex a su promouvoir la Charte des Jardins avec brio. Elle s'est montrée dynamique et a

pris les devants en allant vers les gens », a précisé Séverine Evéquoz, responsable du programme nature en ville à la Direction Générale de la Nature et du Paysage (DGNP).

### « Il faut faire moins ! »

Comme l'ont rappelé plusieurs interlocuteurs, la Charte des Jardins est facile à mettre en œuvre puisqu'elle n'est guère contraignante. Il s'agit, avant tout, de faire moins : moins tailler, moins ramasser les feuilles mortes, espacer les tontes, laisser des tas de vieux bois. Les Onésiens qui l'ont signée l'ont bien compris puisque, quatre ans après y avoir adhéré, tous continuent à appliquer ces principes dans leur jardin.

Certains ont planté des espèces indigènes en guise de haie et dans les massifs (40%), d'autres ont laissé la nature reprendre ses droits (35%) alors qu'une minorité (11%) a entrepris des actions supplémentaires, telles que l'installation d'une ruche, la création d'un point d'eau ou la construction d'une cabane à graines.

Leur première source de motivation : la préservation de la faune et de la flore. Et ça marche puisqu'ils sont 58% à constater un retour de la petite faune (hérissons, oiseaux et écureuils), de certains insectes, de variétés d'oiseaux et d'une flore plus diversifiée.

### Apprendre un savoir-faire

Plusieurs personnes ayant manifesté leur intérêt à en apprendre davantage sur ces pratiques plus spécifiques qui nécessitent un savoir-faire plus poussé, la seconde moitié de la matinée a été consacrée à des ateliers à thème. Daphné Lachavanne a expliqué les préparations du compost et le compostage, donnant des conseils pour bien le débiter et répondant aux questions de ceux pour lesquels ça ne fonctionne pas encore. Les échanges d'expériences ont ensuite enrichi la discussion.

Séverine Evéquoz a présenté plus avant la Charte des Jardins à ceux qui ne l'ont pas encore signée, alors qu'Armand Gander a partagé sa passion des abeilles et de l'apiculture. Le spécialiste des produits de la ruche a expliqué les différents produits (pollen, gelée royale, propolis, miel, cire d'abeille, etc.). Il a également parlé des bienfaits d'avoir une ruche dans son jardin : pollinisation optimale des fleurs, fruits et légumes de son jardin, contribution à sauver la population apicole et la satisfaction de produire son propre miel!

### Expérimenter puis s'adapter aux résultats

Chef de section des espaces verts de la Ville d'Onex, Jacques Du Pasquier rappelle que les jardiniers communaux appliquent depuis plusieurs années des principes de gestion de la biodiversité : « Chaque année, nous voyons de nouvelles espèces de fleurs apparaître. Les quilles sont également une véritable aubaine pour de nombreuses espèces vivantes ». Le responsable des jardiniers a précisé qu'eux aussi font des expériences chaque saison et s'adaptent ensuite aux résultats. Avec la jardinière Françoise Dové, il a longuement échangé avec les participants, tout heureux de repartir avec les conseils demandés.

### QU'EST-CE QUE LA CHARTE DES JARDINS ?

Il s'agit d'un document qui explique les bonnes pratiques à appliquer dans son jardin pour favoriser la biodiversité. Très facile à mettre en œuvre et reposant sur une démarche participative, volontaire et flexible, la Charte des Jardins permet, avant tout, d'inviter la nature chez soi. C'est un engagement moral d'entretenir et d'aménager son jardin pour favoriser la survie de la petite faune sauvage: oiseaux, hérissons, papillons, lézards, etc. La DGNP a édité une publication très complète sur les principes de la Charte sous forme de fiches didactiques téléchargeables gratuitement sur : <http://ge.ch/nature/nature-en-ville-0>

Patrick Albrecht, qui avait été chargé de la mise à jour de l'étude sur l'avifaune sur le territoire communal en 2010, a parlé ornithologie devant un public captivé! Lors de sa prospection, il avait repéré 53 espèces nicheuses dont le rougequeue à front blanc et l'hirondelle rustique. Ses conseils pour aider les oiseaux : installer des nichoirs, poser des autocollants sur les vitres afin d'éviter les collisions, faucher

les prairies fleuries une fois par an, laisser des tas de bois et éviter l'utilisation de pesticides. En résumé de cette belle matinée d'échanges : il y a de la place pour tout le monde dans les jardins!

Anne Buloz

